

Chute mortelle à partir d'une toiture en pente

1- Résumé de l'accident :

Un couvreur doit dans la journée faire quelques travaux d'entretien sur une toiture en pente et notamment déboucher une gouttière. Il a à sa disposition, pour se protéger, un harnais et un cordage, monté sur le toit, il se dirige vers l'extrémité de la gouttière mais il perd l'équilibre et tombe dans le vide.

Conséquences :

Décès du couvreur, suite de ses blessures diverses

2- Causes de l'accident :

- La victime n'a pas réduit la longueur du cordage au fur et à mesure du déplacement et a donc fait une chute importante à laquelle le cordage n'a pas résisté.
- Absence de protection collective contre les chutes de hauteur.
- La victime n'a pas reçu de consignes sur l'utilisation des équipements de protection individuelle lors des travaux sur toitures

3- Les solutions :

- Formation obligatoire des couvreurs sur l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) avant chaque intervention.
- La protection collective (garde-corps) doit être mise en place lors des travaux sur toitures.

